Réservation en déchetterie

Règlement

Ce service de réemploi permet de récupérer des objets donnés en déchetterie.

Vous pouvez-récupérer :

- ✓ Jeux,
- ✓ Electroménager,
- ✓ Décorations (miroir, cadre, ...),
- ✓ Matériel de loisir,
- ✓ Equipements de sport,
- ✓ Outils,
- ✓ Meubles,
- ✓ Matériaux (planches, carrelage, ...),
- ✓ Produits de bricolage (peinture, vernis, colle, ...).

Fonctionnement :

1. Vous **remplissez le formulaire** en ligne pour préciser ce que vous souhaitez récupérer.
2. Lorsque les agents de déchetterie collectent vos demandes, elles sont **mises de côté** et vous êtes prévenu.
3. Vous avez alors **1 semaine** pour les récupérer en déchetterie, sur les horaires d'ouverture. Après quoi, les objets seront évacués vers les bennes et **ne seront plus récupérables**.

A noter : Il se peut qu'il faille attendre pour que l'objet demandé arrive en déchetterie ou qu'il n'arrive pas. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Ce service est réservé à des demandes ponctuelles de particuliers, d'associations ou d'établissements publics. La CCVT se réserve le droit de refuser une réservation. Toute demande récurrente pour un même objet (métaux, électroménager, composants informatiques, etc.) est exclue.

Il s'agit de don, la CCVT ne peut en aucun cas être tenue responsable du devenir des objets récupérés.

*Ce que vous souhaitez ne se trouve pas en déchetterie ? Regardez directement sur le site Le Bon coin ou sur l'application **Geev** !*